



ICC 136-7

24 novembre 2023
Original: anglais

F

Conseil international du Café
136^e session
28 et 29 septembre 2023
Bengaluru (Inde)

**Plan-cadre de coopération entre
l'Organisation internationale du Café et le
Centre de Formation au Café d'Éthiopie**

Contexte

1. Ce document contient un Plan-cadre de coopération entre l'Organisation internationale du Café (OIC) et le Centre de Formation au Café (*Coffee Training Center* ; CTC) d'Éthiopie. Il vise à capitaliser sur les installations et les capacités du CTC comme moyen de favoriser la mise en réseau et de renforcer les capacités des parties prenantes publiques et privées du café dans la chaîne de valeur du café africain.
2. Ce Plan-cadre de coopération servira également de pilote pour la création, la mise en réseau, l'accréditation et le financement de centres de formation et de technologie du café dans les pays et régions Membres de l'OIC.
3. Le document figurait dans le document [WP-Council 334/23](#) et a été noté par le Conseil pendant sa 136^e session du 28 au 29 septembre 2023

PLAN-CADRE DE COOPÉRATION

Entre

l'Organisation internationale du Café

et

le Centre de Formation au Café (CTC) d'Éthiopie

ATTENDU QUE l'Organisation internationale du Café (OIC) est une organisation intergouvernementale, créée à Londres en 1963 sous les auspices des Nations Unies et opérant dans le cadre de l'Accord international de 2007 sur le Café, dans le but de renforcer le secteur mondial du café et de promouvoir son expansion durable dans une économie de marché pour l'amélioration du bien-être de tous les participants du secteur.

ATTENDU QUE l'OIC est la seule organisation intergouvernementale réunissant les gouvernements exportateurs et importateurs de café pour relever les défis auxquels le secteur mondial du café est confronté grâce à la coopération internationale, offrant un forum unique de dialogue entre les gouvernements, le secteur privé, les partenaires au développement, la société civile et toutes les parties prenantes du café.

ATTENDU QUE l'OIC collecte et compile des statistiques officielles indépendantes sur la production, le commerce et la consommation de café, soutient le développement et le financement de projets de coopération technique et de partenariats public-privé, et promeut la durabilité et la consommation de café.

ATTENDU QUE l'OIC, comme indiqué à l'article 1 de l'Accord international de 2007 sur le Café, a pour objectifs de « promouvoir des programmes de formation et d'information afin de contribuer au transfert, vers les Membres, de technologies appropriées pour le café » et « [d']encourager les Membres à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies visant à accroître la capacité des communautés locales et des petits agriculteurs à tirer profit de la production de café, ce qui pourrait contribuer à soulager la pauvreté », et s'engage à aider les Membres et toutes les parties prenantes du café à renforcer leurs capacités et à accéder aux connaissances.

ATTENDU QUE le Centre de Formation au Café (CTC) d'Éthiopie :

- a) Est situé au sein de l'Autorité Éthiopienne du Café et du Thé (ECTA) et vise à fournir un large éventail de services, fournissant aux professionnels des connaissances et des compétences répondant aux normes internationales.

- b) Est équipé d'une technologie de pointe, comprend des laboratoires de brassage, de torréfaction et sensoriels, et fournit des services de renforcement des capacités, y compris des activités post-récolte, avec un accent particulier sur le traitement du café, le cupping (dégustation professionnelle) et la classification, la torréfaction, le broyage, le brassage, l'emballage et la commercialisation.
- c) Fournit une plateforme physique aux parties prenantes publiques et privées nationales et internationales pour se rencontrer, promouvoir les services, former des opérateurs et encourager davantage les initiatives de partenariat public-privé.
- d) A été développé par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) avec une contribution de la Coopération italienne au développement et a été conçu avec le soutien et les conseils d'illycaffè, de la Fondation Ernesto illy et de l'Université du café de Trieste (Italie), qui ont tous contribué à former et à certifier un certain nombre d'experts éthiopiens du café, en organisant des sessions de formation, des visites et des bourses.

ATTENDU QUE l'OIC et le CTC se sont engagés à promouvoir un développement inclusif et durable du secteur du café et souhaitent sceller leurs intentions et objectifs communs tels que définis dans le présent document afin d'améliorer l'efficacité de leurs efforts respectifs au sein de la chaîne de valeur mondiale du café, en mettant particulièrement l'accent sur les pays africains producteurs de café.

PAR CONSÉQUENT, la Directrice exécutive de l'OIC et le Directeur du CTC-Éthiopie conviennent du présent Plan-cadre de coopération avec les objectifs suivants :

- a) Faciliter une coopération étroite entre l'OIC et le CTC et leurs partenaires dans la conception de programmes et d'activités de renforcement des capacités généraux et personnalisés, ceci afin soutenir le développement inclusif et durable de la chaîne de valeur mondiale du café, qui comprennent la promotion de l'amélioration de la qualité, de la sécurité et de la productivité du café, le renforcement des capacités des communautés du café dans toutes les compétences liées au café et la promotion du transfert de technologie et de l'accès au financement et aux marchés ;
- b) Sous réserve de leurs programmes d'activités respectifs, travailler ensemble pour améliorer l'efficacité de leurs activités respectives, promouvoir les bonnes pratiques et les enseignements tirés du

développement de la chaîne de valeur du café et des approches de partenariat public-privé pour accroître l'efficacité du secteur du café africain, et en tant qu'instrument de coopération Sud-Sud et d'intégration régionale défini dans la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) ;

- c) En fonction de la disponibilité des fonds nécessaires et conformément aux politiques, procédures, règles et règlements respectifs, identifier les initiatives conjointes appropriées relatives aux domaines de coopération ci-dessus, soutenir le CTC et faciliter l'accès au Centre par les parties prenantes du café d'Éthiopie, des Membres de l'Union africaine et de l'OIC. La liste initiale des activités conjointes est présentée à l'annexe I et sera examinée chaque année par un échange de lettres entre l'OIC et le CTC.

Les signataires reconnaissent par la présente que le présent Plan-cadre de coopération ne doit pas être interprété comme un document contraignant et ne donne lieu à aucune forme d'obligation fiduciaire ou légale ou d'engagement financier. Toute activité pouvant être menée dans le cadre de la présente coopération est subordonnée à la disponibilité d'un personnel, de fonds et d'autres ressources suffisants et peut nécessiter l'exécution d'un ou de plusieurs instruments juridiquement contraignants, qui seront négociés séparément et acceptés par les signataires.

La durée du présent Plan-cadre de coopération est de trois (3) ans et peut être modifiée, annulée ou prolongée par échange de lettres entre les deux signataires.

Pour l'**Organisation internationale du Café (OIC)**

Pour le **Centre de Formation au Café (CTC) d'Éthiopie**

A signé : Vanúsia Maria Carneiro Nogueira
Directrice exécutive

A signé : Adugna Debela
Directeur Général

Date : 16 octobre 2023
Lieu : Addis-Abeba (Éthiopie)

Date : 16 octobre 2023
Lieu : Addis-Abeba (Éthiopie)

ANNEXE I – Domaines spécifiques de coopération

- Présentation du Centre de Formation au Café (CTC) dans le cadre des événements de l'OIC, y compris le Groupe de Travail Public-Privé sur le Café, ses domaines techniques de travail et par le biais des plateformes de communication et des médias sociaux de l'OIC ;
- Inclusion du CTC en tant que ressource et bénéficiaire dans les projets d'assistance technique promus par l'OIC et ses Membres et partenaires de développement ;
- Promotion de l'utilisation et de l'accès des services du CTC par les Membres et partenaires de l'OIC en Afrique ;
- Utilisation du CTC par le personnel/les consultants de l'OIC lors de toute mission en Éthiopie ;
- Inclusion du logo de l'OIC dans le « mur de la renommée du CTC » en tant que partenaire de soutien ;
- Travail avec l'OIC à la définition d'un système d'accréditation pour les centres de formation, de technologie et d'excellence du café ;
- Travail avec l'OIC, ses Membres et toutes les parties prenantes publiques et privées à l'élaboration d'une série de sessions de formation organisées par le CTC en fonction de la demande, des possibilités de financement et de la disponibilité.